

Cette considération est bien propre à exciter et à soutenir notre confiance. Il n'est pas rare que même les âmes pieuses se surprennent quelquefois au cours de leur chapelet dans des doutes comme ceux-ci : A quoi me sert-il de répéter ainsi ces *Ave* ? La sainte Vierge peut-elle m'entendre ? Fait-elle attention à une aussi misérable créature que je suis ? Que peut-elle faire pour moi ?

C'est alors qu'il faut réveiller votre foi, âme timide, et croire en JÉSUS-CHRIST qui nous a révélé le dogme de la Communion des Saints. Pas n'est besoin que vous compreniez comment il peut se faire que la sainte Vierge vous entende, il suffit que vous sachiez que la chose a lieu. Une personne ignorante des lois de l'électricité ne comprend pas comment il se fait que sa voix soit entendue à cent milles de distance par l'entremise du téléphone ; cependant elle le croit, elle doit se rendre à l'évidence.

Vous vous sentez pauvre et misérable ? Une mère ne s'attache-t-elle pas d'autant plus à secourir son enfant qu'il a plus besoin de son aide ?

MARIE peut-elle me secourir ? Pouvez-vous en douter ? N'est-elle pas la dispensatrice des grâces de Celui qu'elle a donné au monde, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ?

Nos associés de l'Apostolat de la Prière doivent s'adonner d'une manière toute spéciale à la dévotion au saint Rosaire à cause des liens étroits qui l'unissent à notre Œuvre. L'on sait, en effet, que la *dizaine quotidienne* du chapelet forme le deuxième Degré de notre sainte Ligue du Cœur de JÉSUS, et que le Saint-Siège l'a approuvée et proposée à tous nos associés comme la prière la plus simple et la plus efficace qu'ils puissent dire chaque jour pour les nécessités de l'Eglise et les Intentions recommandées chaque mois. L'on sait aussi que chacun de nos associés reçoit chaque mois un billet-image contenant l'un des mystères du Rosaire proposé à sa méditation journalière. Nos cercles du deuxième Degré